

ÉCOLE ANNAMITE DES FILLES, Haïphong

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1910)

INAUGURATION DE L'ÉCOLE ANNAMITE DES FILLES. — Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu l'inauguration de l'École annamite des filles de l'avenue de l'Hippodrome.

À la porte d'entrée, M^{me} et M. Nam-Sinh, M^{me} et M. Nguyêñ-huu-thu, M. Lavedan, directeur des écoles, recevaient leurs invités.

Nous avons remarqué la présence de MM. Loisy, représentant le gouverneur général ; Arrighi de Casanova, représentant le résident supérieur ; Bouchet, représentant M. le maire ; Péralle, directeur de l'Enseignement ; M. Morel, sous-directeur des Douanes et Régies ; M. Fort, administrateur de Kiên-An ; MM. Porchet, Brousmiche, Paquin, Pruche ; MM. Carlotti, président du Tribunal ; Guiselin, procureur de la République ; M. le lieutenant-colonel Mayer ; M. le docteur Mille, MM. Forest¹, Lefebvre, etc., etc., les membres de la Presse, un grand nombre de personnalités indigènes et de dames françaises et annamites.

Après que la musique militaire eut joué la *Marseillaise* et un morceau de musique, M^{le} Senn prononce le discours suivant pour M^{me} Nam Sinh :

Mesdames, Messieurs,

Au nom des généreuses personnes qui ont contribué à l'édification de cette école, nous remercions Monsieur le gouverneur général et Monsieur le résident supérieur du Tonkin d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette cérémonie et de s'y être fait représenter par monsieur Loisy, chef du cabinet de Monsieur le gouverneur général, et monsieur de Casanova, directeur des bureaux de la Résidence supérieure.

Nos remerciements s'adressent également à Monsieur l'administrateur maire d'Haïphong et à messieurs les conseillers municipaux de la ville, qui ont bien voulu nous faciliter notre tâche et nous ont puissamment aidé à mener à bonne fin l'œuvre que nous poursuivons, c'est-à-dire la création d'une école professionnelle pour nos jeunes filles.

Cette date du 6 mars marquera une ère nouvelle pour nous, de bienfaits et de progrès : elle sera aussi, pour notre centre, le point de départ d'une amélioration sociale, qui ne pourra donner que d'heureux résultats. Nous avons, dans notre civilisation, bien des préjugés à faire disparaître : ils sont tenaces, mais ils céderont devant notre volonté ferme d'aboutir.

Chez nous, la femme, a été jusqu'ici, par des traditions fâcheuses d'un immense égoïsme, complètement délaissée au point de vue de l'instruction. Systématiquement, on l'a laissée vivre dans l'ignorance la plus complète, ne lui laissant même pas entrevoir le rôle avantageux qu'elle pourrait jouer dans la vie, tant à un point de vue personnel qu'en ce qui concerne l'éducation de ses enfants.

La femme annamite, mieux préparée qu'elle ne l'est actuellement aux besoins de son intérieur, peut et doit seconder son mari dans la plénitude de ses forces et de son

¹ [Alphonse Forest](#) (1877-1962) : médecin de la municipalité de Haïphong, futur administrateur de sociétés, deuxième adjoint au maire d'Haïphong, etc.

intelligence. Dès lors, la prospérité d'une famille est intimement liée à l'instruction pratique que la jeune fille, future mère de famille, aura reçue. C'est pour atteindre ce résultat, que de généreuses mères de famille ont décidé la construction de cette école professionnelle, et qu'elles vous ont priés d'honorer de votre présence, son inauguration.

L'école provisoire fut ouverte le 2 septembre 1907, avec une trentaine d'élèves, dans un local provisoire ; aujourd'hui, nous inaugurons un immeuble bien à nous, lequel est prêt à recevoir les nombreuses élèves désireuses d'apprendre, en dehors des principaux éléments de la langue française et du calcul, tout ce qui est utile et nécessaire aux divers besoins du ménage.

En créant cette école, *notre intention n'est certes pas de faire de nos filles des savantes* : loin de nous une telle pensée, et une telle ambition ; ce serait une faute impardonnable, parce qu'elle serait grosse de conséquences par les déboires et les déceptions qu'elle ferait sûrement naître. Non rassurez-vous ! Notre ambition est plus modeste : elle tend uniquement à faire de nos élèves de bonnes ménagères, économies ; des ouvrières, capables de gagner leur vie après un apprentissage exercé.

Ce n'est pas tout cependant ; en dehors des travaux professionnels qu'elles auront à exécuter dans leurs classes, ces enfants apprendront aussi tout ce que la France a fait en faveur du peuple annamite qu'elle a pris sous sa protection, en cherchant par des moyens, tout d'influence et de raison, à améliorer sa situation morale et économique, elles auront à connaître les sacrifices de toutes sortes qu'elle s'est imposée pour nous donner le bien-être dont nous jouissons aujourd'hui, et elles auront à cœur de se montrer très reconnaissantes envers cette grande et noble Nation qu'elles aimeront et que, plus tard, elles feront aimer.

Au nom des fondateurs de cette école, je suis heureuse, Messieurs les représentants du gouverneur général et du résident supérieur, Mesdames et Messieurs, de vous affirmer la sincérité de nos sentiments.

Notre école a toujours été entourée de la sollicitude généreuse de monsieur l'administrateur maire de Haïphong et de messieurs les conseillers municipaux. Grâce à leur bienveillant concours, nous avons pu avoir deux professeurs dames, qui se sont mises à l'accomplissement de leur tâche avec un dévouement digne d'éloges ; nous les en remercions de tout cœur.

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui, pour remercier publiquement et avec une sincère gratitude, les hommes de cœur, qui nous ont aidés dans l'œuvre d'éducation que nous avons entreprise.

Nous nous félicitons de voir avec quel empressement les autorités administratives et les amis de l'Enseignement mutuel ont bien voulu nous donner, par leur présence à cette cérémonie d'inauguration, leur précieux témoignage d'encouragement : nous les remercions aussi de leurs vives sympathies. Nous tâcherons dans l'avenir, par d'heureux résultats pratiques, de continuer à mériter leur confiance et toute leur estime.

Ce discours est très applaudi.

C'est ensuite, M. Lavedan, qui prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs.

Madame Roché, institutrice à l'École professionnelle annamite des filles de Haïphong, vient, au nom de madame Nam-Sinh, présidente du comité de patronage de cet établissement scolaire, de vous exposer les raisons — d'ordre pratique — qui ont amené le comité à édifier cet immeuble, que nous inaugurons en ce moment.

Ce que M^{me} Nam Sinh n'a pu, par délicatesse, vous faire connaître au sujet de cette école, je vais me le permettre — en ma qualité de directeur des cours de la Société d'enseignement mutuel des Tonkinois, — de vous le dévoiler. Je n'aurai que du bien, beaucoup de bien, à dire, et aussi des éloges à adresser : vous m'excuserez donc si je

m'étends un peu longuement sur cet acte que je tiens à faire connaître, parce qu'il est tout à l'honneur de ceux qui l'ont accompli.

L'École professionnelle annamite des filles date, en réalité, du 2 septembre 1907 : elle fut créée par la Société de l'enseignement mutuel, sur l'initiative de son président, M. Thu. Elle avait pour local deux des salles de cette société, située avenue d'Odendhal. Les 70 élèves qui la fréquentaient s'y trouvaient trop à l'étroit, et ne pouvaient pas facilement se livrer aux travaux spéciaux qu'on y enseignait : couture, coupe de vêtements français et annamites, broderies, dentelles, raccommodage et repassage. Devant cette situation, et en présence des nombreuses demandes d'admission reçues presque journellement par la Société, celle-ci se décida à faire construite une école spécialement consacrée aux filles annamites.

M. Nam-Sinh, entrepreneur à Haïphong, membre du comité de l'Enseignement mutuel, s'adonna avec cœur à la réussite de ce projet, vaillamment secondé, du reste par le président de la Société, M. Thu.

M. Nam-Sinh offrit un terrain de 800 m² d'une valeur supérieure à 1.000 p. Madame Nam-Sinh eut un beau geste : elle donna 3.500 p., et M^{me} Sen, la femme dévouée du sympathique conseiller municipal Thu, dit Sen, s'inscrivit pour 1.000 p. Grâce à ces généreux donateurs, l'École professionnelle annamite des filles put ainsi être édifiée, et tout fait prévoir que, dès l'ouverture des cours, le chiffre de 100 élèves sera facilement atteint.

Les personnes de cœur qui, simplement, sans fanfaronnerie, ont contribué, de si belle façon, au développement de l'Instruction et de l'éducation de leurs compatriotes ont mérité la profonde estime qui les entoure de toutes parts, les marques de vives sympathies et de sincère gratitude ne leur ont pas été ménagées : c'est là une constatation qui doit être une douce récompense à l'accomplissement d'un acte aussi généreux.

Mais, en semblable circonstance, l'argent n'est rien, l'idée est tout. Et c'est principalement par la pensée créatrice d'une telle œuvre pratique féconde en résultats déjà appréciables — que l'avenir rendra certainement plus tangibles — que mesdames Nam-Sinh et Sen se sont créées des droits à la reconnaissance de toutes ces nombreuses enfants qui trouveront, plus tard, grâce à cette école, un judicieux emploi de leur activité et de leur intelligence. C'est à ce titre également que, nous tous, Français, soucieux à juste raison des immenses bienfaits de l'instruction, nous éprouvons un sensible plaisir et une réelle satisfaction à les louer de leur heureuse initiative. MM. Nam-Sinh et Thu peuvent aussi, à bon droit, se glorifier d'avoir rendu à leur pays un service éclatant.

Le discours de M^{me} la présidente du comité de patronage de l'École professionnelle annamite des filles contient, d'une façon parfaite, le programme utilitaire et essentiellement pratique que s'est imposé le comité : je n'y ajouterai aucun commentaire. Pendant deux ans, j'ai pu voir fonctionner, souvent et de très près, les cours de cette école.

Après les hésitations et les tâtonnements inévitables de la première heure, l'impulsion très vive et très raisonnée donnée à ces cours a fait naître, comme nombre d'élèves et comme résultats, une situation pouvant permettre toutes les espérances, et à laquelle le Comité de l'Enseignement Mutuel ne pouvait pas s'attendre. Ayons donc pleine et entière confiance en une situation appelée à apporter une amélioration sociale dans notre contrée.

La municipalité de Haïphong, toujours désireuse de s'associer à toute manifestation concernant l'instruction, n'a pas hésité à prendre à sa charge les frais occasionnés par l'emploi de deux maîtresses, MM^{mes} Roché et Lenain, chargées des différents cours à l'École professionnelle annamite des filles. Il est bon de noter ici une telle collaboration, si précieuse par son concours moral et financier : grâce à elle, bien des difficultés ont été aplaniées.

La création des nombreux cours établis par la Société de l'enseignement mutuel des Tonkinois, tant à Hanoï qu'à Haïphong ; l'inauguration actuelle de cette école professionnelle, venant après celle que le distingué directeur des écoles de Nam-Dinh, M. Geyer, a su, si rapidement et si brillamment amener à un fonctionnement des plus productifs ; la réussite, de jour en jour plus grande, de l'École annamite des filles, à Hanoï, rue Jules-Ferry ; toutes ces heureuses créations ou organisations — en dehors des innombrables écoles franco-annamites, aujourd'hui en pleine prospérité — montrent d'une façon impérieuse, que le peuple annamite est un grand peuple qui a compris, après tant d'années d'assujettissement, la nécessité d'une évolution saine, raisonnée, vers un enseignement plus moderne, plus pratique, plus approprié à ses besoins, à ses aspirations, que celui qui lui était donné, si parcimonieusement, jusqu'à ce jour.

C'est une tâche des plus agréables que de suivre de très près cette évolution, intéressante à plus d'un titre. Il faut, non l'endiguer, mais savoir la diriger, avec infiniment de tact : nous devons le faire, avec tous les ménagements possibles au mieux des intérêts respectifs des deux nations.

Ainsi, une fois de plus, la France, tutrice de ce peuple annamite ardent à marcher dans la voie du progrès, manifestera sa résolution d'agir avec cette loyauté et cette noblesse de sentiments qui ont toujours été les gardiens vigilants de son honneur. Et, aussi, une fois de plus, elle restera fidèle à l'accomplissement d'une œuvre bienveillante de civilisation et d'humanité, en faveur de laquelle parle si éloquemment sa longue et lumineuse existence !

On applaudit encore ces paroles de M. Lavedan.

Enfin, M. le commandant Bouchet prononce ces quelques mots :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le maire, qui devait présider cette fête scolaire, étant retenu par les élections municipales, m'a prié de le remplacer ; j'ai, par suite, l'agréable mission de remercier en mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil municipal, les fondateurs de l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui d'avoir bien voulu nous convier à cette fête de famille.

Je répondrai quelques mots seulement au discours de madame Nam-Sinh, la fondatrice de l'œuvre. Le progrès dont vous nous parlez il y a quelques instants. Madame, vous avez commencé à le marquer par la construction de cette école que nous inaugurons.

Le bâtiment est simple, coquet, bien aménagé. En y faisant pénétrer l'air et le jour ces deux facteurs essentiels de la santé et de la gaieté, votre architecte s'est heureusement conformé aux règles de la meilleure hygiène et de la plus simple pédagogie, car vous désirez non seulement que les élèves soient bien installées à l'école, mais que l'école ait elle-même, un aspect riant et qui engage à l'étude : je vous en félicite. Comme vous le disiez tout à l'heure, Madame, vous ne voulez pas faire de vos demoiselles des savantes, vous avez raison. Qu'elles soient tout d'abord de bonnes ménagères. C'est l'essentiel, et cela va sans dire, vous ne négligerez pas les travaux manuels, la couture et l'économie domestique.

Il faut en plus qu'elles soient armées contre l'ignorance, mère de tous les préjugés avec lesquels il est temps que vous en finissiez. Il vous faudra apprendre à vos élèves la morale la plus pure et la plus élevée. Comme vous le disiez très judicieusement, ces jeunes filles, en se lançant dans la vie, comprendront de mieux en mieux, tout ce qu'a fait pour elles la France. Elles sentiront que leur devoir est de l'aimer de toutes leurs forces.

C'est elle, en effet, qui vous a d'abord rendu véritablement maîtresse de vos destinées ; ce sont ses représentantes qui s'efforcent de modifier sens cesse votre

législation dans un sens plus favorable aux déshérités, en établissant une répartition plus équitable des charges et en améliorent le sort des travailleurs.

Toutes ces mesures généreuses, nous savons que nos gouvernante ne manqueront pas de les accomplir.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous associer aux vœux très sincères que je fais pour le prospérité de la nouvelle école professionnelle. Ces vœux, j'en ai le ferme espoir, un avenir prochain les réalisera. Je lève mon verre aux fondateurs de cette école et à sa prospérité.

Pour terminer, M. Loisy, directeur du cabinet, prononça les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,

M. le gouverneur général, pour des raisons tout à fait spéciales ayant été empêché d'assister à la fête qui tous cons réunit aujourd'hui, m'ayant délégué pour le représenter j'ai, je l'avoue, le regret de constater que cette société mutuelle a été fondée par une société privée sans que l'administration, jusqu'à ce jour, lui ait donné son appui.

Je ne trouve rien à vous dire, sinon en la qualité pour laquelle je suis présent, je puis vous assurer qu'à l'avenir, je vous promets l'appui sincère de l'Administration pour une œuvre aussi grande et aussi belle.

L'inauguration de l'école annamite des filles s'est terminée par un banquet servi dans la salle de la Société musicale et auquel assistaient toutes les notabilités de la ville : plus de soixante personnes. Après le dessert, M. le résident maire, en quelques mots, tient à dire l'intérêt que portent les pouvoirs publics à cette œuvre d'émancipation et de progrès, et à assurer aux organisateurs la sollicitude de la municipalité !

M. Tournois leva son verre à la prospérité de cette nouvelle école franco-annamite, véritable moyen d'association de nos races. Après lui, M. de Casanova, déclara que le Protectorat n'était pas insensible à l'œuvre entreprise et qu'il saurait lui venir en aide.

M. Péralle, dans un discours assez long, retrace le rôle de la femme dans la vie annamite ; l'Administration, affirme-t-il, ne s'est jamais désintéressé de donner à la femme annamite une instruction pratique, mais elle dut commencer à instruire les hommes pour avoir des professeurs. M. Péralle fait l'historique des écoles féminines annamites existant au Tonkin et déclare qu'il est dans le programme de l'Administration de s'occuper de l'instruction des filles, vrai moyen de vulgarisation de notre civilisation parmi les peuples d'Extrême-Orient.

Enfin, M. Nguyễn-Huu-Thu prononce un discours où il est beaucoup question de lui et peu de ses collègues financiers, M^{me} et M. Nam-Sinh.

Le banquet est terminé à 11 heures du soir.

Les hôtes de la maison font ensuite circuler des coupes de champagne, des gâteaux et des cigares. Et l'on se sépare en souhaitant longue vie et prospérité à l'école annamite des filles.

DISTRIBUTION DES PRIX À L'ÉCOLE DES FILLES ET AU COLLÈGE HENRI-RIVIÈRE (*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1911)

Samedi soir, ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu dans la grande salle des fêtes de la Société musicale, la distribution des prix aux élèves des écoles de jeunes filles, Henri-Rivière et franco-annamite.

À cinq heures précises, M. Gourdon, inspecteur-conseil de l'enseignement, qu'accompagnent M. Hauser, résident-maire, le lieutenant-colonel Nèples,

commandant d'armes, M. Paquin, deuxième adjoint de la ville de Haïphong, les docteurs Gousiens [Gouzien], directeur du service de santé, Forest, médecin municipal et Sarrat, M^{le} Pouymayou, directrice de l'école de jeunes filles, M^{me} Quesnel, professeur, et MM. Nam-Sinh, conseiller municipal, Lavedan, directeur de l'école Henri-Rivière, Ettori et Lemoyne, professeurs, font leur entrée aux accents de la *Marseillaise* dans la salle où sont groupés les jeunes héros de cette fête universitaire et leurs parents, et où règne, malgré les ventilateurs, une chaleur suffocante.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 21 août 1911, p. 2)

MARIAGE. — Samedi soir, à cinq heures et demie, a été célébré, en l'église paroissiale de Haïphong, le mariage de M^{le} Pouymayou, directrice de l'école des jeunes filles, avec M. Babonneix, commis de 1^{re} classe des Douanes et Régies.

À six heures, un lunch excellement dressé et servi par l'[hôtel du commerce](#), dont l'éloge n'est plus à faire, sous l' excellente direction de MM. Cotte et Vachey, réunissait dans les salons de la Philharmonique les amis de M. et de M^{me} Babonneix. L'ambiance voulait de la musique et M. Vivarès, avec sa bonne grâce habituelle, dut céder aux sollicitations que suscite toujours et partout son talent de pianiste.

Entre les danses, M^{me} Faussemagne voulut bien dire, avec de rares qualités de naturel et de diction, la délicieuse poésie de Rosemonde Gérard — M^{me} Edmond Rostand : *Quand nous serons vieux*, et M. Bourrin obtint son succès coutumier en récitant avec toute sa verve et son talent un amusant monologue.

Nous renouvelons à M. et à M^{me} Babonneix nos vœux les meilleurs et les plus sincères de bonheur.

CHRONIQUE DE HAIPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1913)

L'ÉCOLE DES FILLES ANNAMITES — M. Gourdon, inspecteur-conseil de l'Enseignement, a été chargé par M. le gouverneur général de se rendre lundi prochain à Haïphong, pour se concerter avec M. le résident-maire et la Municipalité sur la fusion et la réorganisation prochaines, avec le concours de l'Administration supérieure, des écoles de filles annamites créées par la généreuse initiative de M^{me} Nam-Sinh et M. Sen.

CHRONIQUE DE HAIPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1913)

Écoles. — Cette question du rattachement au service de l'enseignement des deux écoles professionnelles de jeunes filles fondées par MM. Nam-Sinh et Sen a déjà reçu, elle aussi, un commencement de solution. M. Gourdon est venu sur place même pour l'étudier et s'est montré favorable au rattachement. L'école de l'Alliance Française serait achetée et conservée comme école professionnelle de jeunes filles ; l'école Nam-Sinh serait transformée et servirait pour la création d'une seconde école franco-annamite. La ville continuerait, comme précédemment, à participer au fonctionnement de ces écoles.

M. Destenay, après s'être fait préciser divers points de ce projet et exposer la situation des deux écoles professionnelles de jeunes filles, déclare que le projet de M. Gourdon lui paraît des plus pratiques et qu'il s'en entretiendra avec lui dès son retour à Hanoï.

La Vie indochinoise
Sarraud à Haïphong
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1917, p. 3, col. 1-2)

La visite la plus intéressante de la journée fut celle de la pagode de Hang-Kênh, où le ly-truong, créateur de l'École de jeunes filles annamites, prononça un beau discours pour assurer le Gouverneur général du loyalisme de la population d'Haïphong et de ses environs, artisans et cultivateurs.

Les jeunes filles annamites
(*Annales coloniales*, 31 octobre 1924)

Notre confrère du Tonkin *France-Indochine* estime qu'il n'est pas sans intérêt de noter le succès toujours croissant des écoles primaires créées pour les jeunes filles annamites, écoles chaque année plus nombreuses et plus fréquentées.

Si les premiers essais tentés dans cette voie furent, en somme assez timides, c'est qu'on redoutait encore l'influence des traditions extrême-orientales, en vertu desquelles les femmes, sauf du rarissimes exceptions, étaient soigneusement tenues à l'écart de toute culture intellectuelle. Les faits n'ont pas lardé à démontrer que ces traditions pouvaient, sans trop de peine, être ébranlées. C'est que les progrès accomplis dans tous les domaines ont été tels, que des changements profonds se sont produits dans la vie indigène. Les familles les plus traditionalistes se sont rendues à l'évidence et ont compris que la femme devait, elle aussi, s'instruire et s'élever par son travail intellectuel à la hauteur de la tâche qui lui incombe dans la famille et dans les affaires.

Mais de même qu'il faudra finir par adapter les programmes primaires, pour les garçons, aux nécessités locales, il devient indispensable de prévoir, pour les jeunes filles. l'enseignement de certaines connaissances parmi lesquelles se placent la puériculture et. les éléments de science commerciale.

La réalisation de notre vaste programme de protection sociale par l'hygiène et l'assistance médicale a eu des conséquences dont nous avons le droit d'être fiers ; la mortalité infantile, en particulier, est, à l'heure actuelle, réduite à un pourcentage à peu près normal [?]. Or rien ne saurait mieux compléter cette œuvre bienfaisante que la préparation, dès le jeune âge, de celles qui sont appelées à être des mères de famille et dont l'exemple ne pourra qu'être fécond en progrès nouveaux.

Tout aussi importante apparaît la question de l'enseignement des éléments de connaissances commerciales. Si, de nos jours, la femme annamite n'est plus seule laissée au soin des affaires, ainsi qu'il en était voici quelque vingt ans, sa participation aux opérations commerciales du chef de famille n'en demeure pas moins très sérieuse et parfois même capitale. Des aptitudes ataviques lui permettraient de s'assimiler sans difficulté un programme portant sur les notions élémentaires de comptabilité et les conditions du négocie moderne.

La double réforme ainsi préconisée compléterait, dit « France-Indochine », de la plus heureuse façon l'œuvre que nous avons libéralement entreprise et les résultats ne tarderaient pas en démontrer l'opportunité.

Chronique de Haïphong

AVIS DE DÉCÈS (*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1927)

Madame V^{ve} Nam-Sinh et ses enfants ; leurs parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver, en la personne de

M. Lê van Thuoc dit Nam Sinh,
Han-làm-vién-Bien-Tu,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier d'Académie,
chevalier du Mérite agricole,
Croix en or du Mérite,
Kim-Khanh de 2^e classe,
Kim-Tiên de 2^e classe,
conseiller municipal de la ville de Haïphong,
membre de la chambre de commerce,

fondateur de l'École des filles annamites de Haïphong,

décédé le 21 janvier 1927, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le 1^{er} février 1927, à 8 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 16, rue de Negrrier. L'inhumation aura lieu au village de Hoa Nghia (km. 10 + 500 de la route de Doson).
